



PÔLE COMPÉTITIONS – EQUIPEMENTS

CLASSEMENT DES SALLES

Thématique

- ADMINISTRATION ET FINANCES
- FORMATION
- JEUNESSE
- COMPÉTITIONS
- DEVELOPPEMENT

Destinataires

- Présidents
- Secrétaires
- Trésoriers
- autres, préciser : mairies, Com.Com

Nombre de pages : 2

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Action à mener par le destinataire : classement des salles de sports

CONSIGNES DE CLASSEMENT

Le classement d'une salle est soumis à la fourniture des documents suivants :

1. Disposer du PV d'ouverture délivré par le maire de la commune (ou le président de la Communauté de Communes).
2. Disposer du dernier PV de sécurité (Mairie ou Préfecture). (Validité selon le type d'ERP (Etablissement recevant du Public))
3. Disposer des tests d'effort sur les panneaux de basket datant de **moins de deux ans**.
4. Plan de la salle (en format PDF informatique).
5. Caractéristiques du sol posé (fournisseur, poseur, type et marque de sol, ...).

Les éléments 2 et 3 sont indispensables pour déclencher une visite de classement et permettent à la Commission Equipements la création ou la mise à jour de la salle dans la base de données fédérale FBI.

IMPORTANT :

Une campagne de classement et de mise à jour des salles (dans lesquelles vos équipes évoluent) est en cours depuis le début de cette saison sportive (2024-2025)

Merci de nous faire parvenir dès que possible :

- **Le dernier PV de sécurité à jour.**
- **Les derniers tests de panneaux datant de moins de 2 ans.**
- **(Documents à demander à la Mairie ou Com. Com.)**

Merci de nous signaler si des travaux ont été réalisés (réfection de l'éclairage, réfection du sol...) depuis janvier 2023.

Une visite de la salle de basket sera alors nécessaire pour un nouveau classement

Comment :

Cette visite est, obligatoirement, réalisée en soirée (dès que la nuit est tombée) avec la salle en format complet basket :

- a. Panneaux baissés,
- b. Chrono en état de fonctionnement,

- c. Vestiaires (joueurs et arbitres) à disposition,
- d. Éclairage optimum...

Par qui :

Un ou deux membres de la municipalité (ou Com.Com) et du club référent devront être présents pour cette visite.

Le **Comité de Vendée Basketball** sera représenté par au moins deux personnes, mandatées par son Président, qui réaliseront les métrés du terrain, les relevés d'éclairage et la visite complète des vestiaires, ainsi que le compte-rendu de la visite (compter environ 1h00 de visite sur site).

Quand :

Proposer deux ou trois dates (en fin de journée, afin d'avoir une salle la plus éclairée possible avec un extérieur sombre) afin de programmer une visite.

Un procès-verbal de la visite sera envoyé aux personnes présents avec les conclusions et (ou) recommandations nécessaires. Ce PV de visite sera communiqué à la FFBB pour avis final.

Le Comité de Vendée Basketball recevra la conclusion finale de l'homologation et transmettra une copie de la notification aux intéressés.

La commission équipements reste à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Contact : Bernard DURET

Responsable de la Commission Equipements

Mail : bduret@basket85.fr

Téléphone : 06.62.70.77.15

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Bernard DURET Responsable de la Commission Equipements	Brice SARRAZIN Vice-Président en charge du Pôle Compétitions	Brice SARRAZIN Vice-Président en charge du Pôle Compétitions
Référence	2025-01-08 PCCEQ – CLASSEMENT DES SALLES - BD	